

Dienstag (Abend), 3. Dezember 2019 / Mardi soir, 3 décembre 2019

Gesundheits- und Fürsorgedirektion / Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale

59 2019.RRGR.58 Motion 040-2019 Gullotti (Tramelan, SP)
Es braucht einen neuen Sozialbericht zur Bekämpfung der Armut!

59 2019.RRGR.58 Motion 040-2019 Gullotti (Tramelan, PS)
Pour la réalisation d'un nouveau rapport social visant à lutter contre la pauvreté

Präsident. Wir kommen zum Traktandum 59, einer Motion Je donne la parole à Monsieur Hervé Gullotti. Können Sie sich bitte noch anmelden? Merci.

Hervé Gullotti, Tramelan (PS). Je remercie le Conseil-exécutif pour la réponse donnée à mon intervention qui, vous vous en doutez, ne me convient pas. Je ne comprends pas pourquoi ce dernier, qui indique avoir lancé de multiples chantiers en matière sociale, et des réformes dans la Direction, ne s'attache pas parallèlement à mesurer les effets de ces réformes. C'est comme si on appliquait un schéma théorique à une situation donnée, sans tenir compte de celle-ci pour en évaluer la pertinence dans le temps.

Le dernier rapport du Conseil-exécutif date de 2015. A l'époque, les autorités avaient notamment constaté une hausse de l'intensité de la pauvreté sur la base de chiffres couvrant une période de 2001 à 2013. C'est-à-dire que, je cite : l'écart entre le revenu disponible et les ressources nécessaires pour vivre au-dessus du seuil de pauvreté s'est creusé. En 2001, il se montait en moyenne à 25,2 pour cent pour un ménage d'une personne entre 36 et 40 ans. Il est passé à 34,4 pour cent douze ans plus tard. Et les chiffres les plus récents sur lesquels se base l'étude datent de 2013. Ils ont bientôt dix ans. Huit mesures avaient été retenues pour lutter contre la pauvreté, à l'époque. Les investissements ont-ils été profitables ? Ces huit mesures sont : la création d'une commission pour la politique sociale et la politique de couverture du minimum vital ; l'évaluation de l'impact social dans les textes législatifs ; l'élargissement de l'analyse de la situation économique de la population ; l'extension de l'accueil extrascolaire et extrafamilial ; la mise en place d'aide éducative, le soutien de mesures de développement de la petite enfance ; l'harmonisation du système de bourses et de l'aide sociale et l'introduction d'une filière d'encadrement et d'un suivi durable des jeunes jusqu'à l'entrée dans la vie active.

Où en sommes-nous avec ces mesures ? Les informations récentes diffusées notamment sur le site de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) tirent la sonnette d'alarme sur des problématiques précises. Ainsi, dans une étude publiée fin octobre 2019, la CSIAS insiste sur le fait que la dépendance à l'aide sociale augmente à partir de 46 ans. C'est mon âge. Je cite : « Le taux d'aide sociale des 56-64 ans a massivement augmenté ces dix dernières années, passant de 3,3 à 4,8 pour cent. Toutefois, une nette hausse est également constatée dans le groupe d'âge des 46-55 ans, comme le montre le nouveau rapport sur les indicateurs de l'aide sociale de l'initiative des villes pour la politique sociale. Au cours de la dernière décennie, le taux d'aide sociale est en effet passé de 4,9 à 5,7 pour cent pour ce groupe. » Les causes en sont esquissées : répercussion du changement structurel de l'économie, accès au marché du travail difficile, absence de formation professionnelle, problèmes de santé, charge sociale pour l'employeur. On le sait : le défaut d'activité professionnelle dès 55 ans provoque précarisation, épuisement de la fortune propre, situation sociale scabreuse, et donc, conduit à la pauvreté. Et ce n'est qu'un exemple.

Par conséquent, qu'en est-il dans le canton de Berne ? Faudra-t-il attendre 2025, soit dix ans après le dernier rapport social, pour établir une photographie de la pauvreté dans notre canton ? Je maintiens la motion telle quelle parce que je regrette que le postulat n'ait pas été requis par le gouvernement. Ce dernier, en optant pour le rejet, laisse entendre que sa priorité ne va pas à la prise en compte de la situation des citoyennes et citoyens les plus vulnérables de ce canton. Or, la pauvreté

n'est pas un leurre, elle existe. Je crains, à l'image des tentatives de réformes entreprises ces dernières années, que notre gouvernement tende davantage à un désengagement financier progressif de l'Etat en matière sociale, ce qui ne peut que nous alarmer. Je vous remercie de votre attention et de votre soutien unanime à ma motion.

Präsident. Besten Dank. Wir unterbrechen die Session hier. Ihnen wird morgen durch ein beherztes Votum der Mitmotionärin Tanja Bauer noch der letzte Schlaf aus den Augen getrieben. Ich wünsche Ihnen einen schönen Abend.

Hier werden die Beratungen unterbrochen. / Les délibérations sont interrompues à ce stade.

Schluss der Sitzung um 19.00 Uhr. / Fin de la séance à 19 heures.

Die Redaktorinnen / Les rédactrices

Corinne Zalka Schweizer (de)

Sara Ferraro (fr)